Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SAVOIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, jeudi 18 juillet 2019

Finale de la Coupe d'Afrique des Nations vendredi 19 juillet 2019 :

Dispositif de sécurité pour limiter les troubles à l'ordre public

Vendredi 19 juillet 2019, se déroulera la finale de la Coupe d'Afrique des Nations. A l'issue de la demi-finale dimanche 14 juillet, des incidents ont eu lieu notamment à Chambéry et Albertville.

Afin de prévenir tout incident ou troubles à l'ordre public, un dispositif de sécurité renforcé sera mis en place par les services de police et de gendarmerie, sous l'autorité du Préfet de la Savoie.

Des policiers municipaux contribueront à compléter ce dispositif.

Comme pour la demi-finale, les comportement dangereux ou ne respectant pas la loi pourront faire l'objet d'une verbalisation par les forces de l'ordre.

Louis LAUGIER, Préfet de la Savoie, a également pris un arrêté définissant un ensemble de mesures afin de limiter les troubles à l'ordre public.

Du vendredi 19 juillet à 6h au samedi 20 juillet à 6h :

- la consommation en réunion d'alcool sur la voie publique est interdite ;
- la vente d'alcool à emporter est interdite ;
- la vente ainsi que la détention et l'usage de pétards, feux d'artifices et fusées sur la voie publique sont interdits ;
- la détention, le transport et la vente de carburant en récipients portables sont interdits, sauf situation d'usage dûment justifiée.

Ces interdictions s'appliquent sur l'ensemble des communes du département.

Le préfet appelle chacun à la vigilance, en particulier en ce qui concerne le risque routier.

Service communication | Préfecture de la Savoie
Claire BRIANÇON-MARJOLLET & Claire PROST
pref-communication@savoie.gouv.fr | Tél. : 04 79 75 50 15 & 04 79 75 50 16 | Port. : 06 24 99 84 67